



Module 1 du Brevet Fédéral de formateurs et formatrices d'adultes [FFABF-M1]

Cette formation IFAGE-UOG prépare à l'obtention du certificat FSEA. Elle est le premier des cinq modules du Brevet fédéral de formateur et formatrice d'adultes (BFFA). Elle a obtenu la reconnaissance de la FSEA.

MÉTHODES

Méthodes pédagogiques interactives, alternance entre apports théoriques, travaux de groupes, mises en pratique (formation et animation) et échanges.

Evaluation de la formation : intermédiaire et finale.

PRIX

- Pour les personnes salariées par une entreprise privée du canton de Genève, cette formation est subventionnée par la Fondation en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC). Pour ces personnes, le prix est de Fr. 2'200.-.
- Pour les personnes non salariées d'une entreprise du canton de Genève, le prix est de Fr. 3'500.-.
- Le module est agréé par le Chèque annuel de formation.
N°CAF institution : 65 – N°CAF cours : 613.
- Les personnes relevant de la LACI doivent s'adresser à leur conseiller en personnel.

INSCRIPTIONS

DOSSIERS À DÉPOSER À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016.

La priorité sera donnée aux personnes :

- Pouvant justifier, par une attestation, de 75h de pratique préalable.
- Ayant une pratique régulière pendant la formation.

Votre dossier devra comprendre :

- Le formulaire d'inscription à télécharger sur notre site, à compléter et retourner par email.
- La réflexion sur la pratique de formatrice, formateur dont la consigne est sur notre site.
- L'attestation de pratique.
- Un CV actualisé avec une photo d'identité.

Les inscriptions se font par ordre d'arrivée des **dossiers complets**, mais également avec une attention à la constitution des groupes.

Après l'étude de votre dossier, nous vous contacterons pour une séance d'information collective.

PUBLIC ET CONDITIONS D'ADMISSION

Formateurs, formatrices d'adultes avec :

- Des compétences dans son domaine professionnel spécifique
- Une expérience préalable dans la formation de groupes d'adultes
- Une attestation de pratique
- Une pratique pendant la formation
- Toutefois, la priorité sera donnée aux personnes pouvant justifier, par une attestation, de 75 heures de pratique préalable et ayant une pratique régulière pendant la formation.

COMPÉTENCE GLOBALE-VISÉE

En fin de formation, le/la participant-e est capable de préparer, d'animer et d'évaluer des sessions de formation destinées à des adultes dans son domaine professionnel spécifique et sur la base de concepts, de plans de formation et de supports pédagogiques donnés.

COMPÉTENCES

En fin de formation, le/la participant-e est capable de :

- Appliquer les objectifs globaux, l'approche andragogique et d'autres directives institutionnelles à ses sessions de formation.
- Concilier les objectifs et les contenus donnés avec les conditions cadres et les besoins des groupes spécifiques d'apprenant-e-s.
- Formuler les objectifs de séquences de formation, et vérifier les acquis par des méthodes appropriées.
- Planifier des séquences de formation sur la base de critères liés à la formation d'adultes et motiver ses choix de méthodes, également par rapport à la matière et au domaine professionnel spécifique.
- Planifier la démarche didactique et méthodologique de manière à favoriser la participation active des apprenant-e-s.
- Donner, sur la base de critères définis, des retours formatifs aux apprenant-e-s quant à leurs progrès.
- Gérer le plan des relations et des interactions entre formateur-trice et apprenant-e-s ainsi qu'entre les apprenant-e-s eux-mêmes.
- Mener une réflexion sur sa manière d'agir dans le rôle de formateur-trice et en tirer les conclusions.

CONTENUS DE LA FORMATION

Unité 1 : le projet de formation

Le formateur, la formatrice dans son contexte. Identité de la formatrice, du formateur. Le formateur, la formatrice et son public. Les caractéristiques de l'adulte en formation. Sensibilisation à l'analyse des besoins. Voix et postures

Unité 2 : la préparation d'une formation

Détermination des objectifs et choix des contenus. Le plan de cours. Evaluation des acquis des participant-e-s. Méthodes pédagogiques.

Unité 3 : l'animation

Démarches de formation, d'enseignement, d'information et d'animation. Connaissances générales du groupe en formation. Activités et techniques d'animation. Connaissance de soi en situation d'animation.

L'évaluation certificative des participant-e-s sera effectuée sur le terrain de pratique habituelle par un-e des formateurs-trices du module.

CONDITIONS D'OCTROI DU CERTIFICAT

Le certificat FSEA, reconnu sur l'ensemble du territoire suisse, est délivré lorsque le ou la candidat-e :

- A 80% de temps de présence minimum à la formation.
- A obtenu la mention «acquis» à l'évaluation des compétences (séquence de formation et auto évaluation écrite).
- A rendu sa réflexion sur son processus d'apprentissage.
- Peut attester d'une pratique de formateur-trice auprès de groupes d'adultes de 2 années au minimum et d'au moins 150 heures.

Le certificat modulaire FSEA est une qualification de niveau 1. Il a une durée de validité illimitée. Il est une certification partielle pour l'obtention du BFFA (cf. règlement du Brevet fédéral sur www.alice.ch).

INTERVENANT-E-S

Mmes Véronique CLERC, Patricia DESCHAMPS-CHEVILLARD, Vinciane HARDY, Cornelia KHAUS et MM. Christian BAUMANN et Eric TONDELIER

Sous réserve de changement.

DATES ET HORAIRES

SESSION FIN DE SEMAINE :

CODE : 17FORFORM1-03

HORAIRES* : Les vendredis de 8h30 à 16h45 et les samedis de 8h30 à 12h30.

DATES* :

Les 4 et 10 février 2017

Les 3, 10, 24, 25 et 31 mars 2017

Les 1, 7 et 8 avril 2017

Les 5, 12 et 24 mai 2017

Les 2, 16 et 30 juin 2017

Le 7 juillet 2017

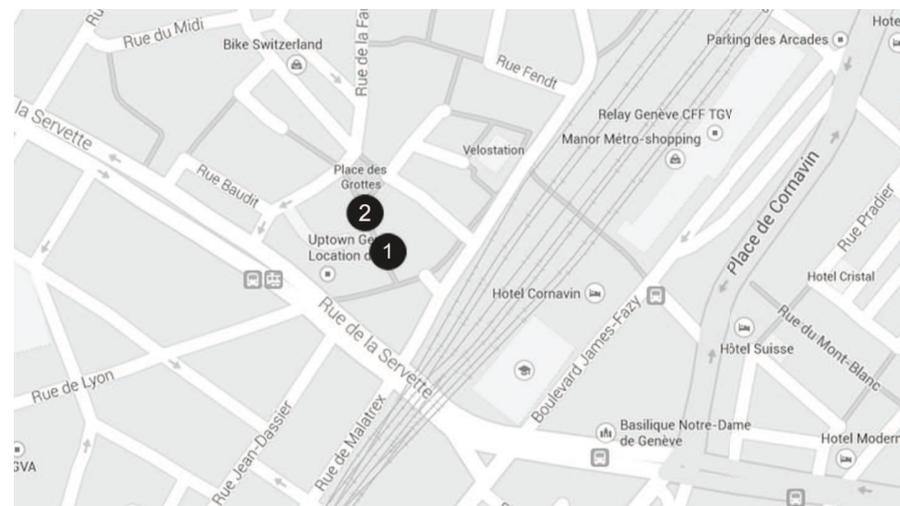
Entre le 8 juillet et le 15 décembre 2017 : certificative sur le terrain de pratique habituelle.

*Dates et horaires sous réserve de modifications.

CFF : Gare Cornavin 3 min à pied

Lignes TPG : 3, 14, 18 > arrêt Lyon

6, 9, 10, 19 > arrêt Gare Cornavin ou Lyon



1 Place des Grottes 3 (accueil et administration)

2 Rue du Cercle 2 (Salle "arcade cercle")



Université Ouvrière de Genève
Centre de formation continue

Place des Grottes 3 - 1201 Genève - www.uog.ch

Téléphone : 022 733 50 60 - E-mail : info@uog.ch - Fax : 022 733 35 19